



Le **Syndicat des Architectes du Rhône** représente plus de 120 structures professionnelles d'architectes allant d'agences unipersonnelles, qui sont souvent des jeunes confrères aux plus grandes agences du département. C'est à ce titre un lieu d'échange et de partage d'expérience important pour la profession.

Le **SAR** rencontre chaque année les grands donneurs d'ordres publics afin de mettre en place avec eux des partenariats et des échanges sur leurs pratiques contractuelles ainsi que sur l'organisation de leurs concours d'architecture ou autres mises en concurrence. Les adhérents du **SAR** participent aux jurys de concours organisés par ces Maîtres d'Ouvrage Publics et peuvent ainsi prendre part au débat architectural.

Le **SAR** se donne pour objectif de défendre l'exercice de la profession et rappelle régulièrement aux Maîtres d'Ouvrage publics ou privés que l'obligation de moyen qui incombe aux architectes suppose que ces moyens existent : le **SAR** combat notamment le dumping des rémunérations des équipes de maîtrise d'œuvre car il va à l'encontre de toute qualité architecturale durable, tout comme les offres anormalement basses d'entreprises du bâtiment.

Le **SAR** organise régulièrement des rencontres thématiques, des réunions d'informations ciblées sur l'actualité technique et des voyages d'études pour ses adhérents. Il organise chaque année une grande soirée festive « les architectes font la fête » où près de 500 architectes de la région se sont retrouvés en 2011.

Le **SAR** est représenté dans de nombreuses instances professionnelles (CAUE, ODBTP, UNAPL, CIAF, CREPAUC, QUALIBAT, CAPEB) et il siège aux commissions paritaires régionales (valeur du point, convention collective, formation continue, etc..) au collège employeur.

Son conseil de 20 membres se réunit chaque début de mois et une lettre d'information du **SAR** est éditée à cette occasion. Il communique à ses adhérents toutes les évolutions normatives ou législatives importantes ayant un impact direct sur la pratique du métier d'architecte (INFOSAR). Son bureau se réunit chaque semaine.

Le **SAR** est plus que jamais ouvert aux jeunes confrères qui y trouvent conseils et soutien dans leur pratique professionnelle.

Le **SAR** est affilié à l'UNSA Rhône-Alpes et c'est un membre important de l'UNSA (L'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes) où il est le plus représentatif en nombre d'adhérents.

www.sar69.com

DEFENSE DE LA
PROFESSION

SOIREEES THEMATIQUES

REUNIONS
D'INFORMATION
TECHNIQUE

AGENDA DU SAR
Moleskine

RENCONTRE AVEC LES
GRANDS DONNEURS
D'ORDRES PUBLICS

PARTENARIATS

COMMISSION
PARITAIRE REGIONALE

INFORMATION
JURIDIQUE

OBSERVATOIRE DE LA
COMMANDE PUBLIQUE

Le SAR y est représenté :
CAUE - ODBTP - UNAPL
CIAF - CREPAUC
CAPEB QUALIBAT

CLUB JEUNES
ARCHITECTES

PARITAIRE

PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

VISITES
ARCHITECTURALES

SOIREE
"LES ARCHITECTES
FONT LA FETE"

VOYAGES D'ETUDES

MEMBRE DE

L' *Unsa*